

PERSONNES HANDICAPÉES
SERVICES ET AIDES FINANCIÈRES

Ressources Handicap Formation

Mieux prendre
en compte le handicap
en formation



agefiph

ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes



pôle emploi

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

emploi
fiphfp
handicap



POURQUOI ?

Pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder aux formations de « droit commun »* en prenant mieux en compte le handicap.

Ce nouveau service propose un appui pour :

→ **Co-construire des solutions d'aménagement des parcours de formation.**

Appui au diagnostic des besoins, recherche de solutions de compensation, sécurisation de l'ensemble du parcours de formation... Par la mobilisation et la mise en lien d'expertises croisées (personne en situation de handicap, organisme de formation, référent de parcours, spécialiste du handicap, employeur...).

→ **Accompagner les acteurs de la formation à mieux répondre à leurs obligations en termes d'accessibilité et de compensation du handicap.**

Capitalisation des pratiques, des ressources existantes sur les territoires, animation, sensibilisation, professionnalisation, mobilisation des partenaires financeurs et des opérateurs de formation.

* Formations non spécifiquement destinées à un public en situation de handicap.

BON À SAVOIR !

La ressource formation handicap n'a pas vocation à se substituer aux acteurs mais à organiser leur mise en lien au service d'une meilleure prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap en formation.



POUR QUI ?

→ **Pour tout organisme de formation professionnelle** (continue ou en alternance) souhaitant développer sa capacité à accueillir des personnes en situation de handicap et/ou ayant un besoin d'un appui à la recherche de solutions d'aménagement pour une situation individuelle.

→ **Pour tout demandeur d'emploi, salarié ou alternant**, relevant de l'offre d'intervention de l'Agefiph, porteur d'un projet de formation validé.

→ **Pour tout référent de parcours identifiant des écarts** entre les contraintes de la formation et les répercussions du handicap de la personne et souhaitant bénéficier d'un appui.



COMMENT ?

Ce nouveau service s'inscrit dans le cadre des politiques régionales concertées de formation. Il est co-développé régionalement par l'Agefiph et ses partenaires : État, Région, Pôle Emploi... pour tenir compte des besoins et des caractéristiques propres à chaque territoire.

BON À SAVOIR !

Les ressources handicap formation se mettent progressivement en place sur chacune des régions, des priorités de déploiement (par public, territoire...) peuvent avoir été définies. Pour plus d'informations : **www.agefiph.fr**

Les Ressources Handicap Formation en Auvergne-Rhône-Alpes :

Contact : 04.74.94.20.21 ou rhf-ara@agefiph.asso.fr